

Quelles sont les **missions** de l'**Institut national de la statistique** et des **études économiques** ?

L'**Insee** est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

Quelles sont les **missions** de l'**Institut national d'études démographiques**

L'**Ined** est un **organisme public de recherche**. Il a pour mission de **produire de la recherche sur les populations**, de former à la recherche et d'assurer l'information du public sur les résultats de la recherche.

Pluridisciplinaire, l'**Ined** exerce son activité dans divers champs de l'étude des populations : la fécondité, la mortalité, **les migrations**, la famille, l'économie, la santé publique, la géographie, l'histoire, etc.

L'**Ined** donne **accès à l'information scientifique** en communiquant sur ses résultats auprès de différents publics.

L'utilisation par l'**Insee** des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif.

À quoi servent les informations collectées par l'**Insee** ?

Les enquêtes de l'**Insee** servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Les résultats sont utilisés par les :
journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.

► Consultez le site TeO :

<https://teo.site.ined.fr/>

► Consultez le site internet de l'**Ined** :

www.ined.fr

► Consultez le site internet de l'**Insee** :

www.insee.fr

► Pour vous aider

par courriel : rubrique "*Aide et contact*" accessible en haut à droite de la page d'accueil

par téléphone : 09 72 72 40 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h (prix d'un appel local)





Enquête Trajectoires et Origines

2019 - 2020



Maquette : Insee, Pôle Enquêtes Nationales auprès des Ménages - IMPRIMERIE NATIONALE - 2019-04-PF 016 561



▷ Pourquoi cette enquête ?

Trajectoires et Origines 2 (TeO2) est une enquête statistique réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut national d'études démographiques (Ined). C'est la deuxième édition d'une enquête effectuée en 2008-2009 : celle-ci a permis d'établir des statistiques nationales sur la diversité des populations en France métropolitaine et d'étudier comment les origines migratoires influencent le devenir des personnes.

L'enquête TeO2 cherche à mesurer l'impact des **origines géographiques, nationales ou culturelles** sur l'accès aux principaux biens qui définissent la place de chacun dans la société : le logement, l'éducation, la maîtrise de la langue, l'emploi, les services publics et prestations sociales, la santé, les relations sociales et familiales, la nationalité, la citoyenneté, etc.

Pour cela, il est indispensable d'étudier les liens entre les origines et d'autres facteurs de différenciation dans la société française, notamment **l'âge, le sexe, le milieu social, le niveau d'instruction, le revenu et le quartier**. Le questionnaire de cette enquête a pour objectif d'étudier les **conditions de vie** et les **trajectoires des individus**.

▷ Qui conduit l'enquête ?

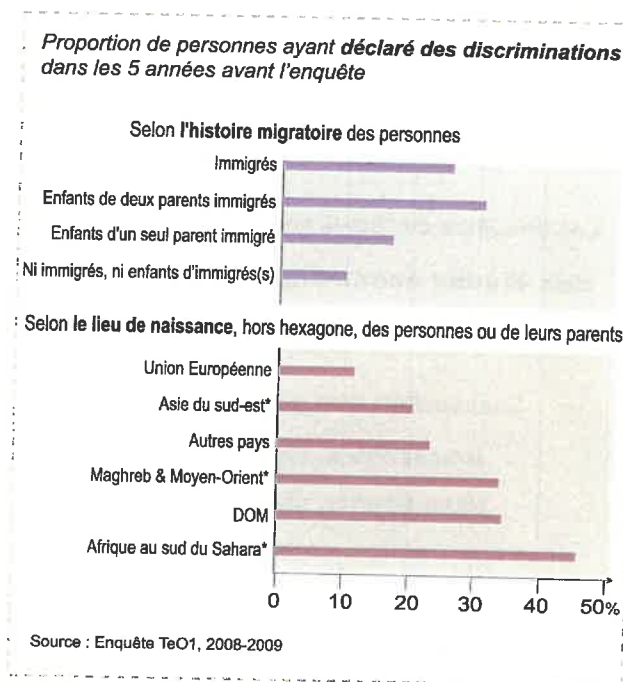
L'enquête est réalisée en France par l'**Insee** et l'**Ined**.

▷ Comment avez-vous été choisi ?

Vous avez été tiré au hasard dans le recensement pour constituer l'échantillon de l'enquête. Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des personnes qui vivent en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque personne. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher.

▷ Quelques résultats

Discriminations : certains groupes en première ligne



L'expérience des discriminations, quel qu'en soit le motif, dépend beaucoup de l'origine des personnes, y compris parmi celles nées en France. Un enfant d'immigrés sur trois a le sentiment d'avoir été discriminé dans les 5 années précédant l'enquête, soit trois fois plus que ses homologues nés en France sans aucun parent immigré.

Les discriminations varient fortement selon l'origine géographique. Elles sont faibles pour les originaires d'Europe et très élevées pour les immigrés d'Afrique subsaharienne et leurs enfants. Parmi eux, près d'une personne sur deux fait part d'une expérience de discrimination.

▷ Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2020. Un **enquêteur** vous contacte pour obtenir un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête sur ordinateur portable.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.